

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Band: 14 (1896)
Heft: 110

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnemente:

(inkl. Porto)
Schweiz: Jährlich Fr. 6, 2^{te} Semester Fr. 3.
Ausland: Jährlich Fr. 12, 2^{te} Semester Fr. 6.
In der Schweiz kann nur bei der Post abonniert werden; im Ausland auch durch Postmandat an die Administration des Blattes in Bern.
Preis einzelner Nummern 25 Cts.

Abonnements:

(Port compris)
Suisse: un an fr. 6, 2^e semestre fr. 3.
Etranger: un an fr. 12, 2^e semestre fr. 6.
On s'abonne, en Suisse, exclusivement aux offices postaux; à l'étranger, aux offices postaux ou par mandat postal à l'Administration de la feuille, à Berne.
Prix du numéro 25 cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Versendung regelmässig Mittwoch und Sonntag sonda. Nach Bedürfnis erachtet das Blatt auch an andern Tagen.	Redaktion und Administration im Schweizerischen Handelsdepartement.	Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce.	La feuille est expédiée régulièrement les mercredi et samedi soir; elle paraît en outre d'autres jours suivant les besoins.
Insertionspreis: Halbe Spaltenbreite 30 Cts., ganze Spaltenbreite 60 Cts. per Zeile. Inserate werden von der Administration des Handelsamtsblattes in Bern, sowie von den Annoncen-Agenturen angenommen.		Prix des annonces: La petite ligne 30 cts., la ligne de la largeur d'une colonne 50 cts. Les annonces sont reçues par l'Administration de la feuille, à Berne, et par les Agences de publicité.	

Inhalt — Sommaire.

Einladung zur Subskription. — Handelsregister. — Register du commerce. — Banques d'émission suisses: Bilan général; Compte général de profits et pertes. — Fabrik- und Handelsmarken. — Marques de fabrique et de commerce.

Amtlicher Teil. — Partie officielle.

Einladung zur Subskription.

Der Bericht des eidgenössischen Versicherungsamtes für das Jahr 1894, welcher in ausführlicher Darstellung über den Stand und die Thätigkeit der sämtlichen in der Schweiz arbeitenden Versicherungsgesellschaften Aufschluss giebt, wird Ende April die Presse verlassen.

Bei Bestellung vor dem 15. Mai wird die unterzeichnete Amtsstelle diesen Bericht den in der Schweiz wohnenden Subskribenten gegen Nachnahme von 2 Franken zustellen. Nachher geht die Schrift in den Verlag von Schmid, Francke & C^o in Bern über und ist nur noch zum erhöhten Buchhändlerpreise erhältlich.

(V. 6)

Eidg. Versicherungsamt.

Handelsregister. — Register du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale.

Zürich — Zurich — Zurigo

1896. 13. April. **Poldihütte, Tiegelgussstahlfabrik, Filiale Zürich** in Zürich I (S. H. A. B. Nr. 295 vom 2. Dez. 1895, pag. 1229). An Stelle des zurückgetretenen Bruno Zschokke hat der Verwaltungsrat dieser Aktiengesellschaft als Vertreter der herwärtigen Filiale mit Einzelunterschrift gewählt Theodor Küchler von Giessen (Hessen), in Zürich IV. Das Geschäftslokal befindet sich nunmehr: Universitätsstrasse 16.

14. April. Die Kollektivgesellschaft unter der Firma **Frauen Stocker & Weiss** in Riesbach (S. H. A. B. Nr. 80 vom 1. Juni 1893, pag. 638) hat sich aufgelöst und es ist diese Firma erloschen.

Inhaberin der Firma **Frau C. Stocker** in Zürich V, welche die Aktiven und Passiven der aufgelösten Gesellschaft übernimmt, ist Witwe Catharina Stocker, geb. Fischinger, von Zürich, in Zürich V. Bettwarengeschäft. Höschgasse 67.

14. April. Die Firma **Emile Bloch, Nachf. v. Emile Bloch & C^o** in Zürich III (S. H. A. B. Nr. 168 vom 20. Juli 1893, pag. 683) verzeigt als nunmehriges Geschäftslokal: Bäckerstrasse 39.

Freiburg — Fribourg — Friborgo

Bureau de Bulle (district de la Gruyère).

1896. 13. avril. Les quatre frères Alphonse, Joseph, Elie et Louis, fils d'Augustin Charrière, de et à La Roche, ont constitué dans cette commune, sous la raison sociale **Charrière Frères**, une société en nom collectif, commencée le 1^{er} janvier de la présente année. Louis, Alphonse et Joseph Charrière ont seuls la signature sociale. Genre de commerce: Commerce de bois et de bétail. Bureau: Au Villaret, rière La Roche.

Solothurn — Soleure — Soletta

Bureau für den Registerbezirk Lebern, in Solothurn.

1896. 13. April. Aus der Kollektivgesellschaft **Ruefli, Vogt & C^o** in Grenchen (S. H. A. B. Nr. 262 vom 23. Oktober 1895, pag. 1092) sind Gustav Wullimann und Bartholomäus Ruefli ausgetreten.

Thurgau — Thurgovie — Thurgovia

1896. 13. April. Inhaber der Firma **J. P. Wirz** in Diessenhofen ist Johann Paul Wirz von Bänikon, wohnhaft in Diessenhofen. Häute-, Fell- und Lederhandlung und Agentur.

Waadt — Vaud — Vaud

Bureau de Grandson.

1896. 11. avril. La raison de commerce **H^{er} Marxgut**, exploitation du Café de la Gare, à Concise (F. o. s. du c. du 26 janvier 1895, n^o 20, page 81), est radiée en suite de décès du titulaire.

11. avril. La raison de commerce **André Despland**, à Grandson (F. o. s. du c. du 21 mars 1885, n^o 34, page 226), est radiée ensuite de départ du titulaire.

Bureau de Morges.

1896. 13. avril. Le chef de la maison **Alfred Jordan**, à Aclens, est Alfred Jordan de Rueyres et de Bourlens, domicilié à Aclens. Genre de commerce: Exploitation de l'auberge communale d'Aclens.

Bureau de Moudon.

1896. 13. avril. La société en nom collectif **Mingard, Pache, Besson et Compagnie**, à Chapelle (F. o. s. du c. du 17 janvier 1884, n^o 5, page 31), s'est dissoute. La liquidation en a été faite par l'associé Jean-Pierre Mingard.

13. avril. Sous la dénomination **Association de la machine à battre de Chapelles**, il a été fondé une association dans le sens de l'art. 678 c. o. Les statuts portent la date du 25 mars 1895. Cette association a pour but l'exploitation d'une usine à battre. Son siège est à Chapelles. Sa durée est

illimitée. Le fonds social se compose des meubles et immeubles servant à l'exploitation de l'usine. L'association a pour organe l'assemblée générale qui se compose de tous les sociétaires ayant chacun une voix. Elle est administrée par un comité de cinq membres pris dans l'association et nommés pour deux ans. Ils sont rééligibles. La qualité de sociétaire s'acquiert par l'achat du droit au fonds social et le paiement de la finance d'entrée fixée par l'assemblée générale. Les droits des sociétaires, soit les parts, sont transmissibles par héritage ou cession. Le transfert est annoncé à l'association. Tout sociétaire peut se retirer de l'association; le sociétaire sortant perd tous ses droits au fonds social. Les engagements de l'association sont uniquement garantis par ses biens propres, les associés étant exonérés de toute responsabilité individuelle. L'assemblée générale est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, si les deux tiers des sociétaires sont présents. Les décisions et nominations ont lieu à la majorité absolue des votants au premier tour. Le comité a seul le droit d'engager l'association. Le président ou le vice-président et le secrétaire seuls ont collectivement la signature sociale. Le comité est actuellement composé de Jean Mingard, président; François Mingard, vice-président; Jules Besson, secrétaire; Emile Besson, caissier et Emile Mingard, tous de Chapelles, y domiciliés.

13. avril. Le chef de la raison **H. E. Perret**, à Bercher, est Henri-Ernest, fils de Louis Perret, de la Sagne (Neuchâtel), domicilié à Bercher. Genre de commerce: Pharmacie et produits hygiéniques et sanitaires.

Bureau de Nyon.

1896. 13. avril. Les raisons suivantes sont radiées d'office:

a. ensuite de faillite du titulaire:

John Vanier fils, à Coppet (F. o. s. du c. du 13 février 1891, n^o 32, page 127).

Florence Saroglia, à Begnins (F. o. s. du c. du 3 février 1893, n^o 27, page 108).

b. ensuite de départ du titulaire;

Fritz Lugnbühl, à Begnins (F. o. s. du c. du 25 février 1890, n^o 27, page 144).

Bureau de Vevey.

13. avril. Joseph-Achille et César-Angel, fils de feu Charles Uccelli, de Vignone (Novarre, Italie), domiciliés à Vevey, ont constitué, à Vevey, à partir de ce jour, une société en nom collectif, sous la raison sociale **Uccelli frères**. Genre de commerce: Spécialité de travaux en ciment; moulages en tous genres. Bureau: 22, Rue des Moulins, à Vevey-Plan.

Wallis — Valais — Valleso

Bureau de St-Maurice.

1896. 12. avril. La maison **Bruttin et C^o**, à Sion (F. o. s. du c. du 26 juin 1894, n^o 153, page 626), a été établie, dès le 10 février 1896, sous la même raison sociale, une succursale à Monthey. Outre les associés Léon et Adolphe Bruttin est autorisé à représenter la succursale et à signer en son nom, le fondé de procuration: Edmond Delacoste, de et à Monthey.

12. avril. Par jugement en date du 28 mars 1896, le tribunal du district de Monthey a déclaré en état de faillite la maison **Veuve Rosine Luchs**, à Monthey (F. o. s. du c. du 20 avril 1883, n^o 57, deuxième partie, page 451); la raison est pas conséquent radiée.

12. avril. Octave Parchet, de Vouvry et y domicilié, et Louis Guérin d'Alexandre, de Vionnaz et y domicilié, ont constitué, à Vionnaz, sous la raison sociale **Parchet et C^o**, une société en nom collectif, commencée le 1^{er} janvier 1896. Louis Guérin est seul autorisé à représenter la société. Genre de commerce: Fabrique de gypse.

Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel

Bureau de Boudry.

1896. 13. avril. Daniel Ducommun de Brot et des Ponts, et Louis-David Geneux de Ste-Croix (Vaud), tous deux domiciliés à Gorgier, ont constitué, à Gorgier, sous la raison sociale **Ducommun et Geneux**, une société en nom collectif, ayant commencé le 19 mars 1896. Genre de commerce: Achat et vente de marchandises. Bureaux: A Gorgier, maison de veuve DuCommun.

Genf — Genève — Ginevra

1896. 11. avril. La raison **P. Vignier**, bois de construction et de chauffage, à Carouge (F. o. s. du c. du 28 mars 1883, n^o 44, page 337), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

11. avril. La société en nom collectif **E. J. Stutzmann fils & C^o**, à Genève (F. o. s. du c. du 3 janvier 1894, n^o 1, page 3), a été déclarée dissoute dès le 24 mars 1896, par sentence arbitrale rendue exécutoire par le tribunal de première instance de Genève, le 26 même mois.

L'associé Edouard-Jules Stutzmann, fils, de Genève, y domicilié, est resté chargé de l'actif et du passif de la maison qu'il continue seul sous la raison **E. J. Stutzmann fils**, à Genève. Genre d'affaires: Manufacture générale de cuivre. Locaux: 3, Rue de Chantepoulet.

11. avril. Le chef de la maison **E. Favre-Costaz**, à Genève, commencée le 1^{er} novembre 1895, est Emile Favre, allié Costaz, d'origine française, domicilié à Genève. Genre d'affaires: Camionnage et transports. Bureau: 1, Rue des Gares.

11. avril. La société en nom collectif **Verniory frères**, voituriers, à Genève (F. o. s. du c. du 15 novembre 1893, n^o 239, page 973), est déclarée dissoute depuis le 31 mars 1896. L'liquidation, opérée par les deux associés, étant actuellement terminée, cette société est radiée.

BILAN GENERAL

DES 34 BANQUES D'ÉMISSION SUISSES

au 31 décembre 1895.

ACTIF

PASSIF

ACTIF		PASSIF	
I. Caisse.			
	78,480,000	—	Couverture des billets en espèces ayant cours légal.
	14,911,556	65	Espèces disponibles ayant cours légal.
	93,391,556	65	<i>Encaisse légale.</i>
	2,851,050	—	Propres billets.
	6,215,050	—	Billets des autres banques d'émission suisses.
103,969,128	1,511,467	23	Autres valeurs en caisse.
II. Créances à courte échéance.			
(Disponibles au plus tard dans les 8 jours.)			
	1,293,953	11	Chèques, bons de caisse et de dépôts, effets sur place non rentrés et autres créances à courte échéance.
	7,174,808	37	Banques d'émission suisses, comptes débiteurs.
	20,178,947	52	Correspondants débiteurs.
82,228,848	53,581,139	54	Comptes courants entre la banque principale et ses succursales.
III. Créances sur effets de change.			
	155,547,884	02	Effets escomptés sur la Suisse.
	13,724,116	79	Effets sur l'étranger.
	43,337,868	86	Avances sur nantissement.
	3,246,000	—	Effets avec une seule signature et sans caution.
	657,179	40	Warrants et Gantrödel.
222,112,296	5,599,247	55	Effets à l'encaissement.
IV. Autres créances à terme.			
(Disponibles après 8 jours.)			
	940,848	05	Banques d'émission suisses, comptes débiteurs.
	111,588,657	70	Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.
	10,516,452	32	Comptes courants débiteurs avec crédit à découvert (y compris les placements chez les banques).
	99,752,802	06	Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.
	2,446,915	40	Créances sans engagement par lettre de change, sans garantie (y compris les avances aux communes et corporations).
	429,853,822	41	Créances hypothécaires de toutes sortes.
663,198,332	8,098,835	—	Reports.
V. Placements à terme indéfini.			
	6,718,575	—	Actions.
	121,644,348	23	Obligations.
	128,362,923	23	Effets publics.
	2,588,258	13	Propriétés foncières, non destinées à l'usage de la banque.
181,859,150	907,968	69	Liquidations et soldes.
VI. Valeurs en nantissement.			
	10,579,376	10	Effets publics.
	1,213,600	—	Propriétés foncières.
11,792,976			
VII. Placements fixes.			
	4,385,317	84	Commandites et participations.
	4,391,391	95	Immeubles à l'usage des banques.
	143,403	60	Meubles à l'usage des banques.
8,920,113			
VIII. Comptes d'ordre.			
	13,036,760	09	Prorata d'intérêts sur articles de l'actif et réescompte sur articles du passif.
	1,208,086	58	Intérêts payés sur le capital de dotation et actions.
	1,984	20	Frais de confection de billets de banque, etc., reportés à nouveau.
14,246,830			
IX. Capital non versé.			
	11,550,000	—	Capital non versé de dotation et sur actions.
1,249,877,672			
I. Emission de billets.			
	187,133,900	—	Billets en circulation (en mains de tiers)
	9,066,100	—	Propres billets et autres billets en caisse
196,200,000			
II. Engagements à courte échéance.			
(Payables au plus tard dans les 8 jours.)			
	3,518,047	64	Bons de caisse et de dépôt et autres engagements à courte échéance
	21,711,535	92	Comptes de virements et de chèques
	7,283,708	76	Banques d'émission suisses, comptes créanciers
	6,752,311	68	Correspondants créanciers
	89,514,701	32	Comptes courants créanciers (voir observation I)
	75,555,350	74	Dépôts en caisse d'épargne (voir observation II)
	51,108,767	93	Comptes courants entre la banque principale et ses succursales
	1,661,208	62	Intérêts et dividendes échus et non encaissés
	166,964	26	Divers: Tantièmes à payer
257,272,591			
III. Engagements sur effets de change.			
	4,931,363	86	Billets à ordre à terme
	15,580,025	69	Traites et acceptations
20,511,389			
IV. Autres engagements à terme.			
(Avec terme de remboursement dépassant 8 jours.)			
	405,809	15	Banques d'émission suisses, comptes créanciers
	24,522,837	76	Comptes courants créanciers (voir observation I)
	152,067,011	63	Dépôts en caisse d'épargne (voir observation II)
	126,571,129	04	Bons et dépôts à terme (bons de dépôts à terme, obligations, etc.) dont le remboursement peut avoir lieu dans le courant de l'année prochaine
	263,180,287	06	Bons et dépôts à terme (bons de dépôts à terme, obligations, etc.) dont le remboursement ne peut pas avoir lieu dans le courant de l'année prochaine
	443,214	10	Dettes hypothécaires
	5,356,000	—	Emprunts fixes
572,546,268			
V. Comptes d'ordre.			
	1,553,788	14	Réserve pour pertes probables et éventuelles
	1,459,161	16	Réescompte sur articles de l'actif
	5,618,909	73	Prorata d'intérêts sur articles du passif
	7,006,372	58	Bénéfice net à répartir pour l'année 1892
15,638,226			
VI. Fonds propres.			
	147,025,000	—	Capital versé
	26,109,213	29	Fonds de réserve statutaire
	2,274,557	18	Fonds de réserve supplémentaire
	372,154	95	Compte d'amortissement du capital
	378,150	20	Report du solde de bénéfice pour l'année 1894
176,159,175			
VII. Capital non versé.			
	11,550,000	—	Capital non versé de dotation et sur actions
1,249,877,672			

Observations au bilan annuel général des 34 banques d'émission suisses au 31 décembre 1895.

I. Observation concernant les comptes courants créanciers.

Le classement des engagements provenant des comptes courants créanciers en „Engagements à courte échéance“ (Chap. II) et „Engagements à terme“ (Chap. IV) a été établi de manière que les engagements remboursables dans la règle à vue ou dans les 8 jours aussi bien que ceux remboursables dans tous les cas à vue ou dans les 8 jours, sont portés sous chapitre 2, tandis que sous chapitre IV, il ne figure que les engagements remboursables dans tous les cas après 8 jours. Ces derniers s'élèvent à fr. 24,522,837. 76.

Sur les engagements à courte échéance, portés sous chapitre II en fr. 89,514,701. 32, on peut admettre que suivant les conditions de remboursement actuellement en vigueur, un montant de fr. 29,186,105. 41, soit 32,6 %, est remboursable éventuellement après 8 jours. Le reste de fr. 60,328,595. 91 ou 67,4 % est par contre remboursable dans tous les cas dans les 8 jours.

Les engagements par comptes courants créanciers qui figurent sous les chapitres II et IV pour une somme d'ensemble fr. 114,037,589. 08 sont remboursables:

49,6 % dans tous les cas dans les 8 jours.
25,6 % éventuellement dans les 8 jours.
24,8 % après 8 jours

II. Observation concernant les dépôts en caisse d'épargne.

Le classement des engagements provenant des dépôts en caisse d'épargne en „Engagements à courte échéance“ (Chap. II) et „Engagements à terme“ (Chap. IV) a été établi de manière que les engagements remboursables dans la règle à vue ou dans les 8 jours, aussi bien que ceux remboursables dans tous les cas à vue ou dans les 8 jours, sont portés sous chapitre II, tandis que sous chapitre IV, il ne figure que les engagements remboursables dans tous les cas après 8 jours. Ces derniers s'élèvent à fr. 152,067,011. 63.

Sur les engagements à courte échéance, portés sous chapitre II en fr. 75,555,350. 74, on peut admettre que suivant les conditions de remboursement actuellement en vigueur, un montant de fr. 19,060,288. 55, soit 25,2 %, est remboursable éventuellement après 8 jours. Le reste de fr. 56,495,062. 19 ou 74,8 % est par contre remboursable dans tous les cas dans les 8 jours.

Les engagements par dépôts en caisse d'épargne qui figurent sous les chapitres II et IV pour une somme d'ensemble fr. 227,822,362. 37 sont remboursables:

25,7 % dans tous les cas dans les 8 jours.
8,4 % éventuellement après 8 jours.
65,9 % après 8 jours.

Compte général de profits et pertes de 1888 jusque et y compris 1895.

1888, 1889: 34 banques. 1890: 35 banques. 1891: 36 banques. 1892: 34 banques. 1893: 35 banques. 1894 et 1895: 34 banques.

Tableau dressé par l'Inspectorat des banques d'émission suisses.

DOIT (charges)						AVOIR (produits)											
1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902			
125,985	134,413	150,913	151,497	150,913	150,913	151,497	150,913	151,497	150,913	151,497	150,913	151,497	150,913	151,497			
1,993,150	2,000,039	2,045,860	1,960,404	2,015,731	2,107,535	2,184,813	2,184,813	2,184,813	2,184,813	2,184,813	2,184,813	2,184,813	2,184,813	2,184,813			
244,412	249,088	271,795	282,448	304,986	305,675	289,088	291,417	291,417	291,417	291,417	291,417	291,417	291,417	291,417			
182,681	205,247	205,844	238,891	283,846	246,166	254,520	267,811	267,811	267,811	267,811	267,811	267,811	267,811	267,811			
289,321	313,968	300,731	452,586	386,855	365,606	287,597	386,981	386,981	386,981	386,981	386,981	386,981	386,981	386,981			
21,220	12,074	76,372	36,103	62,488	89,668	89,234	51,327	51,327	51,327	51,327	51,327	51,327	51,327	51,327			
57,466	65,160	71,212	95,192	97,346	65,956	87,226	79,410	79,410	79,410	79,410	79,410	79,410	79,410	79,410			
2,924,844	2,970,359	3,105,927	3,223,047	3,180,944	3,278,558	3,418,166	3,418,166	3,418,166	3,418,166	3,418,166	3,418,166	3,418,166	3,418,166	3,418,166			
150,320	153,795	161,342	181,522	177,259	176,685	180,120	185,884	185,884	185,884	185,884	185,884	185,884	185,884	185,884			
704,247	722,666	774,512	870,344	889,927	840,819	863,187	907,991	907,991	907,991	907,991	907,991	907,991	907,991	907,991			
73,069	74,127	95,090	127,626	123,718	124,468	129,760	188,662	188,662	188,662	188,662	188,662	188,662	188,662	188,662			
46,414	50,684	55,923	62,199	65,444	65,199	63,702	70,720	70,720	70,720	70,720	70,720	70,720	70,720	70,720			
974,050	1,001,262	1,066,867	1,241,691	1,204,828	1,206,951	1,239,079	1,302,607	1,302,607	1,302,607	1,302,607	1,302,607	1,302,607	1,302,607	1,302,607			
394,642	412,862	455,244	597,279	717,591	662,062	687,968	627,224	627,224	627,224	627,224	627,224	627,224	627,224	627,224			
2,328,637	2,581,068	2,665,068	2,716,689	2,581,371	2,764,264	2,860,510	2,869,382	2,869,382	2,869,382	2,869,382	2,869,382	2,869,382	2,869,382	2,869,382			
5,080,402	5,246,970	5,306,846	6,414,341	6,695,019	6,643,799	7,126,106	7,309,382	7,309,382	7,309,382	7,309,382	7,309,382	7,309,382	7,309,382	7,309,382			
180,238	119,056	151,709	263,429	188,180	95,318	173,042	194,147	194,147	194,147	194,147	194,147	194,147	194,147	194,147			
10,453,912	10,614,477	10,696,484	11,251,489	11,966,166	12,789,097	12,873,437	13,740,015	13,740,015	13,740,015	13,740,015	13,740,015	13,740,015	13,740,015	13,740,015			
85,598	70,935	119,968	74,457	43,342	29,495	244,296	181,665	181,665	181,665	181,665	181,665	181,665	181,665	181,665			
18,469,269	18,945,857	19,415,319	20,816,664	21,185,680	22,984,085	23,964,854	24,772,045	24,772,045	24,772,045	24,772,045	24,772,045	24,772,045	24,772,045	24,772,045			
248,450	190,150	84,300	554,567	157,109	74,364	126,174	135,649	135,649	135,649	135,649	135,649	135,649	135,649	135,649			
80,936	51,996	24,577	144,922	137,178	105,871	496,692	137,969	137,969	137,969	137,969	137,969	137,969	137,969	137,969			
169,185	130,083	570,861	209,771	717,602	241,169	508,193	698,692	698,692	698,692	698,692	698,692	698,692	698,692	698,692			
37,153	74,752	56,251	425,568	104,741	67,526	44,208	150,595	150,595	150,595	150,595	150,595	150,595	150,595	150,595			
101,613	284,219	417,684	1,412,284	777,509	1,628,090	749,868	1,133,553	1,133,553	1,133,553	1,133,553	1,133,553	1,133,553	1,133,553	1,133,553			
221,975	320,864	268,716	145,649	98,280	261,775	235,194	213,197	213,197	213,197	213,197	213,197	213,197	213,197	213,197			
44,946	98,938	235,140	592,298	115,340	739,704	362,979	295,956	295,956	295,956	295,956	295,956	295,956	295,956	295,956			
908,088	1,114,802	1,645,529	3,475,059	2,107,708	3,019,099	2,529,802	2,815,501	2,815,501	2,815,501	2,815,501	2,815,501	2,815,501	2,815,501	2,815,501			
600	1,300	2,568	10,905	425	1,700	550	100	100	100	100	100	100	100	100			
254,182	291,906	393,974	354,349	237,898	322,746	271,830	364,189	364,189	364,189	364,189	364,189	364,189	364,189	364,189			
8,203,685	8,613,479	9,799,438	7,287,757	7,695,651	8,223,647	9,446,512	9,629,125	9,629,125	9,629,125	9,629,125	9,629,125	9,629,125	9,629,125	9,629,125			
8,457,768	8,905,285	10,138,407	7,642,106	7,938,549	8,546,898	9,715,842	9,998,314	9,998,314	9,998,314	9,998,314	9,998,314	9,998,314	9,998,314	9,998,314			
31,728,669	32,988,396	35,889,617	35,912,472	35,612,708	39,086,706	40,613,958	42,996,728	42,996,728	42,996,728	42,996,728	42,996,728	42,996,728	42,996,728	42,996,728			
Frais d'administration.						Frais d'administration.						Frais d'administration.					
Indemnité aux membres de l'administration.						Indemnité aux membres de l'administration.						Indemnité aux membres de l'administration.					
Appropriations aux employés, y compris gratifications.						Appropriations aux employés, y compris gratifications.						Appropriations aux employés, y compris gratifications.					
Location, entretien du bâtiment de la banque et des bureaux.						Location, entretien du bâtiment de la banque et des bureaux.						Location, entretien du bâtiment de la banque et des bureaux.					
Fournitures de bureau (impression, insertion, mobilier, etc.).						Fournitures de bureau (impression, insertion, mobilier, etc.).						Fournitures de bureau (impression, insertion, mobilier, etc.).					
Ports, dépenses et frais de concordat.						Ports, dépenses et frais de concordat.						Ports, dépenses et frais de concordat.					
Frais de confection de billets de banque.						Frais de confection de billets de banque.						Frais de confection de billets de banque.					
Divers.						Divers.						Divers.					
Impôts.						Impôts.						Impôts.					
Impôt fédéral sur billets de banque.						Impôt fédéral sur billets de banque.						Impôt fédéral sur billets de banque.					
Impôts cantonaux sur billets de banque.						Impôts cantonaux sur billets de banque.						Impôts cantonaux sur billets de banque.					
Autres impôts cantonaux.						Autres impôts cantonaux.						Autres impôts cantonaux.					
Impôts communaux.						Impôts communaux.						Impôts communaux.					
Intérêts débiteurs.						Intérêts débiteurs.						Intérêts débiteurs.					
A compte de chèques, banques et correspondants.						A compte de chèques, banques et correspondants.						A compte de chèques, banques et correspondants.					
" comptes courants créanciers.						" comptes courants créanciers.						" comptes courants créanciers.					
" dépôts en Suisse d'épargne.						" dépôts en Suisse d'épargne.						" dépôts en Suisse d'épargne.					
" compte de billets à ordre et bons de dépôt à court terme.						" compte de billets à ordre et bons de dépôt à court terme.						" compte de billets à ordre et bons de dépôt à court terme.					
" oblig. et autres bons de dép. à terme divers.						" oblig. et autres bons de dép. à terme divers.						" oblig. et autres bons de dép. à terme divers.					
Pertes et amortissements.						Pertes et amortissements.						Pertes et amortissements.					
Sur effets escomptés sur la Suisse.						Sur effets escomptés sur la Suisse.						Sur effets escomptés sur la Suisse.					
" autres créances par effets de change.						" autres créances par effets de change.						" autres créances par effets de change.					
" comptes cour. débit et correspond.						" comptes cour. débit et correspond.						" comptes cour. débit et correspond.					
" créances hypoth. et obligations sans engagements par lettre de change.						" créances hypoth. et obligations sans engagements par lettre de change.						" créances hypoth. et obligations sans engagements par lettre de change.					
" effets publics, y compris les moins-values.						" effets publics, y compris les moins-values.						" effets publics, y compris les moins-values.					
" bâtiment de la banque et autres propriétés foncières.						" bâtiment de la banque et autres propriétés foncières.						" bâtiment de la banque et autres propriétés foncières.					
" divers et allocations pr pertes probables ou éventuelles.						" divers et allocations pr pertes probables ou éventuelles.						" divers et allocations pr pertes probables ou éventuelles.					
Autres charges.						Autres charges.						Autres charges.					
Oeuvres de bienfaisance.						Oeuvres de bienfaisance.						Oeuvres de bienfaisance.					
Bénéfice net.						Bénéfice net.						Bénéfice net.					
Rep. à nouv. du bénéf. net de l'exerc. préc.						Rep. à nouv. du bénéf. net de l'exerc. préc.						Rep. à nouv. du bénéf. net de l'exerc. préc.					
Bénéfice net de l'exercice 1895.						Bénéfice net de l'exercice 1895.						Bénéfice net de l'exercice 1895.					
Produit du portefeuille d'effets.						Produit du portefeuille d'effets.						Produit du portefeuille d'effets.					
Effets escomptés sur la Suisse.						Effets escomptés sur la Suisse.						Effets escomptés sur la Suisse.					
Effets sur l'étranger.						Effets sur l'étranger.						Effets sur l'étranger.					
Avances sur nautissement.						Avances sur nautissement.						Avances sur nautissement.					
Autres créances par effets de change et effets à l'encaissement.						Autres créances par effets de change et effets à l'encaissement.						Autres créances par effets de change et effets à l'encaissement.					
Intérêts créanciers et commissions.						Intérêts créanciers et commissions.						Intérêts créanciers et commissions.					
De banques et correspondants.						De banques et correspondants.						De banques et correspondants.					
" comptes courants créanciers (commissions).						" comptes courants créanciers (commissions).						" comptes courants créanciers (commissions).					
" créances sans engagement par lettre de change.						" créances sans engagement par lettre de change.						" créances sans engagement par lettre de change.					
" créances hypothécaires.						" créances hypothécaires.						" créances hypothécaires.					
Intérêts et bénéfices sur effets publics.						Intérêts et bénéfices sur effets publics.						Intérêts et bénéfices sur effets publics.					
De diverses autres créances.						De diverses autres créances.						De diverses autres créances.					
Commission d'achat et de vente d'effets publics.						Commission d'achat et de vente d'effets publics.						Commission d'achat et de vente d'effets publics.					
Produit des immeubles.						Produit des immeubles.						Produit des immeubles.					
Du bâtiment de la banque.						Du bâtiment de la banque.						Du bâtiment de la banque.					
Des autres propriétés foncières.						Des autres propriétés foncières.						Des autres propriétés foncières.					
Produits divers.						Produits divers.						Produits divers.					
Droits de garde et gestion sur dépôts de titres et objets de valeur.						Droits de garde et gestion sur dépôts de titres et objets de valeur.						Droits de garde et gestion sur dépôts de titres et objets de valeur.					
Divers autres droits.						Divers autres droits.						Divers autres droits.					
Agio sur monnaies, etc.						Agio sur monnaies, etc.						Agio sur monnaies, etc.					
Bénéfice sur commandes et participation.						Bénéfice sur commandes et participation.						Bénéfice sur commandes et participation.					
Divers.						Divers.						Divers.					
Retenues d'anciennes créances amorties.						Retenues d'anciennes créances amorties.						Retenues d'anciennes créances amorties.					
Solde du bénéfice de l'année précédente.						Solde du bénéfice de l'année précédente.						Solde du bénéfice de l'année précédente.					
Prélevement sur les réserves.						Prélevement sur les réserves.						Prélevement sur les réserves.					
Solde passif.						Solde passif.						Solde passif.					

Ami für geistiges Eigentum. — Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Marken. — Marques.

Eintragungen. — Enregistrements.

N° 8283.

10 avril 1896, 4 h. p.

PetitPierre & C°, fabricants,

Chaux-de-Fonds (Suisse).

LA PREMIÈRE

Boîtes, cuvettes, cadrans, mouvements, étuis
et emballages de montres.

N° 8284.

13 avril 1896, 8 h. a.

Krauss & C°, négociants,

Chaux-de-Fonds (Suisse).

METEOR

Fournitures d'horlogerie, outils pour horlogers, bijou-
tiers, orfèvres, graveurs, mécaniciens et leurs emballages.

N° 8285.

13 avril 1896, 8 h. a.

Krauss & C°, négociants,

Chaux-de-Fonds (Suisse).

DIAMANT

Fournitures d'horlogerie, outils pour horlogers, bijou-
tiers, orfèvres, graveurs, mécaniciens et leurs emballages (cadrans exceptés).

Nr. 8286.

13. April 1896, 8 Uhr a.

Rud. Burger & Sohn, Fabrikanten,
Burg (Aargau, Schweiz).



Cigarren.

Nr. 8287.

13. April 1896, 8 Uhr a.

Geb. Kurth, Fabrikanten,
Grenchen (Schweiz).



Werke, Gehäuse und Emballage von Uhren.

Nr. 8288.

13. April 1896, 8 Uhr a.

Oscar Konetzky-Fritschi, Fabrikant,
Neu-Allschwil (Schweiz).



Konetzky's Helminthen-Extrakt und Konetzky's
Warmtablettchen.

Insertionspreis:
Die halbe Spaltenbreite 30 Cts.
die ganze Spaltenbreite 60 Cts. per Zeile.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Prix d'insertion:
30 cts. la petite ligne,
60 cts. la ligne de la largeur d'une colonne.

Aktiengesellschaft Patent Leinwather in Basel

Ordentliche

Generalversammlung der Aktionäre

Mittwoch den 29. April 1896, nachmittags 3 Uhr, im Gartensaale der
Brauerei Merlan, Steinenthorstrasse.

Traktanden:

- 1) Abnahme des Geschäftsberichtes, der Jahresrechnung und der Bilanz pro 1895, sowie Entgegennahme des Berichtes der Kontrollstelle.
- 2) Neuwahl des Verwaltungsrates infolge statutarischen Austrittes.
- 3) Wahl der Kontrollstelle pro 1896.
- 4) Mitteilungen über die Geschäftslage und Beschlussfassung über eventuell weiteres Vorgehen.

Der Jahresbericht nebst Jahresrechnung der Bilanz und dem Revisionsbericht werden vom 21. April an bei der Gesellschaft zur Einsicht der Aktionäre aufgelegt. Die Aktien können vom 23. bis 27. April bei Herren E. Probst & C° gegen Quittung deponiert werden und werden nach der Generalversammlung wieder ausgefolgt. Der Depotschein gilt als Eintrittskarte zur Generalversammlung.

Basel, 14. April 1896.

(874²)

Der Verwaltungsrat.

Lebensversicherungs-Gesellschaft zu Leipzig.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht gegenwärtig aus folgenden Herren:

Oberjustizrat Dr. E. Hagen, Vorsitzender
Kommerzienrat Franz Wagner, stellvertretender Vorsitzender,
Justizrat Julius William Erythropel,
Geh. Legationsrat Dr. William Göhring,
Bankier Friedrich Jay (Firma Becker & Co.),
Kommerzienrat August Kummer,
Generalkonsul Albert de Liagre,
Geheimer Rat Professor Dr. Benno Schmidt,

sämtlich in Leipzig.

In Gemässheit der Bestimmung in § 15 des revidierten Statuts wird dies hiermit öffentlich bekannt gemacht.

Leipzig, den 11. April 1896.

Der Verwaltungsrat

der Lebensversicherungs-Gesellschaft zu Leipzig.

Dr. Hagen, Vorsitzender.

(871)

Zuger Kantonalbank in Zug.

Die Aktionäre der Zuger Kantonalbank in Zug werden eingeladen zur
ordentlichen Generalversammlung

auf Dienstag, den 28. April, nachmittags 2 Uhr, im Kantonsratssaale in
Zug sich einzufinden.

Traktanden:

- 1) Vorlegung der Rechnung und des Geschäftsberichtes pro 1895.
 - 2) Bericht der Rechnungsrevisoren.
 - 3) Antrag des Bankrates betreffend die Verwendung des Jahresgewinnes.
 - 4) Wahl von drei Mitgliedern der Rechnungscommission.
- Stimmkarten und gedruckter Jahresbericht werden vom 21. bis 27. April auf dem Bureau der Bank gegen Nummernangabe der Aktientitel verabfolgt.
Zug, den 11. April 1896.

Für den Bankrat:

J. Hildebrand, Präsident.

(867²)

(M 7533 Z)

P. P.

Zürich, im April 1896.

Ich beehre mich Ihnen anzuzeigen, dass ich im Hause Thal-
gasse 61, Parterre, ein

Advokatur-Bureau

eröffnet habe; ich empfehle mich zur Besorgung aller einschlägigen
Geschäfte.

Hochachtungsvoll

Dr. jur. Fritz Hirzel

(972²)

(vormals im Advokaturbureau Forrer u. Curtl.)

Eine renommierte Münchener
Brauerei sucht zur Einführung
ihres Bieres in der Schweiz
eigene Vertretungen zu er-
richten und werden gefällige
Offerten von guten Bierhand-
lungen, event. von Restaura-
teuren erbeten unter H 2974 an
Budolf Mosse, München. 344²

Im Selbstverlage des Spediti-
geschäftes von A. Denzler-Clas,
Seidengasse 13 in Zürich I, ist stets
zu beziehen: (128)

Eisenbahn-Gütertarif der Station Zürich-Hauptbahnhof

für deren direkten Verkehr mit sämt-
lichen schweiz. Eisenbahnstationen.
Preis broch. Fr. 1. 30 Ct.